

N° : DP 20/337

## DECISION DU PRESIDENT

### **POLITIQUE DE LA VILLE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 7 000 EUROS A L'ASSOCIATION VAROISE POUR LE RESPECT DE L'ENFANT (A.V.R.E.)**

**VU** le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°20/07/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au bureau,

**CONSIDERANT** la demande de subvention de l'Association Varoise pour le Respect de l'Enfant (A.V.R.E.) ayant pour objet de lutter contre la maltraitance et les abus sexuels auprès de mineurs, sur la prévention, la formation et le traitement,

**CONSIDERANT** que l'action de l'Association Varoise pour le Respect de l'Enfant consiste à assurer un accueil et une écoute des victimes de violences conjugales ainsi que des enfants, avec une orientation proposée et un appui juridique permettant de favoriser l'écoute et le soutien aux familles, la mise en place d'actions d'information et de sensibilisation, et d'assurer un rôle éducatif auprès des enfants,

**CONSIDERANT** qu'il appartient à la Métropole, dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville et notamment dans le cadre de la prévention, de favoriser les actions de médiation sociale par le soutien à des projets relatifs à l'aide aux victimes d'infractions pénales, intéressant plusieurs communes,

**CONSIDERANT** qu'il s'agit, par cette subvention, de renforcer les actions de médiation sociale de l'Association Varoise pour le Respect de l'Enfant,

**CONSIDERANT** qu'il convient de soutenir cette action en lui attribuant une subvention pour la réalisation de son objet,

## **D E C I D E**

### **ARTICLE 1**

**D'ATTRIBUER** à l'Association Varoise pour le Respect de l'Enfant (AVRE) une subvention de 7 000 euros (sept mille euros).

## **ARTICLE 2**

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits à l'opération N°5262 article 65748, Budget 2020 politique de la ville.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **11 AOUT 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
Ancien Ministre

